

Chapiteau romain d'Avenches

Autor(en): **Dunant, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **1 (1899)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Urnen mit langem Hals und enger Mündung, endlich die gewöhnlichen Henkeltöpfe.

Die Schalen sind sämtlich roh geformt und mit eingebogenem Rand oder Wulstrand versehen.

Unter den Bechern sind zu erwähnen ein urnenförmiger, drei mit eingezogenem Oberteil, dann siebzehn Stücke mit gewölbtem Oberteil und ein geschweiften Becher ohne Oberteil.

An Bronzegefäßen finden wir wieder drei Schnabelkannen mit reich verzierten Henkeln, eine schön geformte Situla mit verziertem Rande und zwei eleganten bronzenen Tragbügeln, sowie vier gewöhnliche Situlae mit eisernen Tragbügeln.

Unter den Holzgefäßen sind bemerkenswert die Ueberreste eines hölzernen Eimers mit bronzenem Tragbügel und Bronzebeschlag, sowie zwei kleine Becher mit Handgriff. (Taf. XIII, Grab CXLVII, CXLIX, CXXXVI, LII.)

Chapiteau romain d'Avenches.

Par *Emile Dunant*, Dr. phil.

Ce chapiteau a été trouvé, le 10 mars 1899 au cours de la dernière campagne de fouilles de l'association „Pro Aventico“, sur l'emplacement du théâtre, au-devant du mur de la scène, à deux mètres environ de profondeur et à quelques pas de l'axe central du théâtre. C'est le premier fragment d'architecture de cette importance que l'on ait découvert au théâtre; ce fait s'explique par la raison que l'emplacement où gisait ce chapiteau est un des seuls qui n'ait pas été bouleversé aux siècles passés, au temps où les matériaux romains étaient transformés en chaux ¹⁾. M. Jaques Mayor ayant déjà publié, dans le *Journal de Genève* du 23 mars un article qui a été reproduit dans l'*Indicateur* ²⁾, nous nous bornerons à attirer l'attention du lecteur sur certains points, en le priant de se reporter à la figure ci-jointe ³⁾.

Ce chapiteau se distingue de prime abord des autres chapiteaux trouvés à Avenches et connus par la publication de Bursian par son style qui est composite, tandis que les autres sont pour la plupart de style romano-corinthien ⁴⁾. Ces derniers sont des vestiges de la belle période de la civilisation romaine en Helvétie; la feuille d'acanthé en forme presque l'unique motif décoratif; elle se développe le long de l'échine, ou s'infléchit selon la courbe des volutes d'angle. Le chapiteau qui porte l'inscription des

¹⁾ Voy. Eug. Secretan, *Aventicum. Guide sur le terrain*, p. 59.

²⁾ Voy. *Indicateur d'antiquités suisses*, 1899, n° 1, p. 44.

³⁾ Le chapiteau est aujourd'hui déposé sous le hangar du Musée d'Avenches.

⁴⁾ Voy. Bursian, *Aventicum Helveticorum*, dans le tome XVI, p. 31 et pl. VII et VIII. Voy. aussi l'article de M. Eugène Secretan dans la *Gazette de Lausanne* du 26 mai 1899.



Lugoves ¹⁾ est d'un goût moins pur que les autres, car les volutes d'angles s'y confondent presque avec le feuillage et sont disproportionnées. Le chapiteau trouvé sur l'emplacement du portique (Schola) élevé par la corporation des bateliers de l'Aar ²⁾ est d'un style particulier, romano-dorique ou romano-toscan. Quant aux matériaux employés, c'est ou le marbre du Jura ou le calcaire jurassique jaunâtre.

La pierre calcaire du chapiteau du théâtre est jaune et tendre, mais assez résistante cependant pour être restée intacte. Les éléments très distincts qui lui donnent son caractère architectural composite sont : les feuilles d'acanthé d'une part et, d'autre part, les bustes humains et les aigles, jusqu'alors inconnus sur les chapiteaux d'Avenches.

Les feuilles d'acanthé sont disposées, comme sur les chapiteaux grecs, sur deux rangs superposées, mais elle paraissent inachevées, la feuille ne

¹⁾ Bursian, planche VII n° 1.

²⁾ Ibidem, planche VIII n° 1.

présentant qu'un pan recourbé sans aucune dentelure. Elles décorent la partie inférieure du chapiteau qui est cylindrique, du même module que le fût de la colonne. La partie supérieure est rectangulaire et présente quatre faces évasées de façon que chacune d'elles, par sa concavité, forme une niche, remplie par un buste sculpté en haut relief. A chacun des angles, à la place qu'occupaient ailleurs les volutes, le sculpteur a placé un oiseau qui paraît bien être un aigle, le col dressé et tourné vers la droite, les ailes déployées s'abaissant de chaque côté jusqu'au niveau des épaules du buste qui occupe la face adjacente. Sur les deux faces où la sculpture est le mieux conservée, le buste en question présente des traits masculins et, bien que la chevelure ait quelque chose féminin, l'apparence générale est bien celle d'un homme.

De la présence sur ce chapiteau des aigles qui sont l'attribut le plus fréquent de Jupiter, M. Mayor infère que les bustes pourraient représenter ce dieu et il cite à ce propos l'exemple du chapiteau romain encastré dans le mur d'une maison de Martigny ¹⁾. Mais entre ces deux sculptures il y a cette différence essentielle, au point de vue figuratif, que celle de Martigny présente le type habituel du Jupiter gaulois, barbu et pourvu d'une épaisse chevelure, tandis que celle d'Avenches présenterait bien plutôt le type conventionnel d'Apollon, c'est-à-dire celui d'un adolescent, imberbe, avec de longs cheveux; si tant est qu'il faille chercher là une représentation de la divinité, Apollon, comme dieu des arts et des lettres, comme conducteur des muses, aurait été mieux à sa place que Jupiter sur un décor de théâtre.

Le travail de sculpture est resté inachevé, en tous cas sur l'une des quatre faces, et peut-être aussi sur la partie inférieure des trois autres. Mais est-ce intentionnellement ou par le fait d'une circonstance imprévue? C'est là ce que l'on peut décider sans avoir quelque point de comparaison. Remarquons seulement que la sculpture d'un chapiteau, destiné probablement à être placé au sommet d'une colonne du mur de scène, à 12 mètres de hauteur d'après l'évaluation de M. Mayor, ne saurait être traitée avec autant de détails qu'un buste de statue. Si d'ailleurs, sa place était à cette hauteur-là, on s'expliquerait aisément qu'une des faces, celle destinée au côté de la colonne opposé à celui des spectateurs, ait pu demeurer fruste. Sur les trois autres faces, les bustes paraissent achevés, mais celui de la troisième face a été détérioré par l'eau. L'état d'ébauche dans lequel se trouve en partie notre chapiteau ne suffirait donc pas à lui seul pour le faire considérer comme une œuvre de décadence, si le style composite et la pierre tendre employée au lieu de la roche classique ne caractérisaient une époque tardive de l'art romain en Helvétie. L'on peut néanmoins l'attribuer à une époque antérieure à l'invasion du IV^e siècle. Même dans l'hypothèse ingénieuse de M. Mayor, suivant laquelle ce chapiteau aurait été exécuté avant les invasions des Allémans et abandonné inachevé sur le chantier à leur

¹⁾ Voy. l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1897, pl. IX.

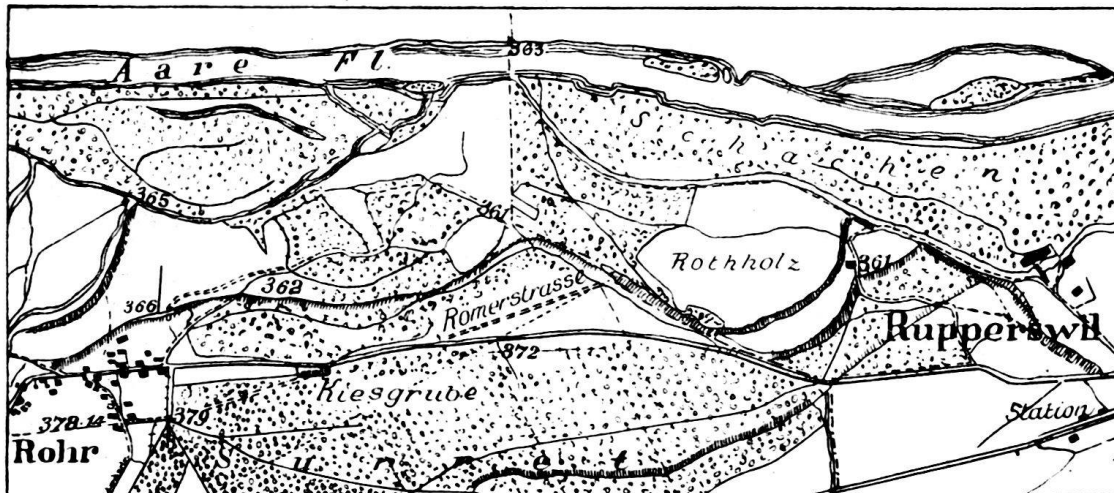
approche, il conviendrait de rappeler qu'Avenches a été dévastée à deux reprises : une première fois vers l'an 265, et une seconde fois vers le milieu du IV^e siècle ¹⁾).

Die „Römerstrasse“ bei Rohr, Kanton Aargau.

Von Dr. A. Gessner, Aarau.

Auf Blatt 151 des topographischen Atlases findet sich im Walde zwischen Rohr und Rapperswyl ein altes Strassenstück mit der Bezeichnung Römerstrasse eingetragen. Da dasselbe weder auf Kellers Archäologischer Karte der Ostschweiz (1874) noch auf Heierlis Archäologischer Karte des Kantons Aargau (1899) berücksichtigt erscheint, mache ich hier einige Mitteilungen darüber; im Texte zu der letztern findet sich nur eine ganz allgemeine Notiz.

Das Strassenstück in seinem heutigen Erhaltungszustand beginnt bei Punkt 379 der Karte, östlich von Rohr am Waldrand; beim nächst gelegenen Haus von Rohr, das Herrn Ammann Rychner-Grieder gehört, war die Strasse früher ebenfalls noch sichtbar, ist jetzt aber beseitigt. — Von jenem bezeichneten Punkte an zieht sich eine deutlich sichtbare, flache Erhebung durch den Wald nach Ost-Nord-Ost, um an der Kiesgrube an der heutigen Landstrasse (vgl. Karte) aufzuhören. Die Erwartung, an der Wand der Kiesgrube etwa einen deutlichen Querschnitt des Strassenbettes zu gewinnen, erfüllt sich nicht; die Erhaltung ist hier infolge davon, dass der Wald einst ausgereutet wurde, nicht so gut wie im weitem Verlauf. Die Länge dieses ersten Stückes beträgt zirka 400 m. Durch die Kiesgrube und die moderne Landstrasse auf eine ungefähr ebenso lange Strecke unterbrochen, setzt sich das Strassenbett nun nördlich der heutigen Landstrasse fort und zieht sich etwa 500 m weit, wiederum in ost-nord-östlicher Richtung, durch den Wald, ganz markant sich erhebend, fort, bis es an der zum Rapperswyler Schachen abfallenden ehemaligen Aareböschung oberhalb des „Rotholzes“ (vgl. Karte) abbricht.



¹⁾ Voy. Eug. Secretan, *Aventicum, Guide sur le terrain*, p. 29.